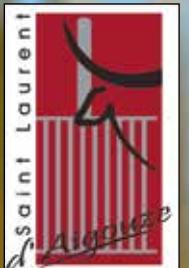


réussir

MAGAZINE

L'information municipale de Saint-Laurent-d'Aigouze

FÉVRIER - MARS - AVRIL 2020



SOMMAIRE

●●● édito	3	●●● tourisme	21
●●● travaux - aménagements	4-6	●●● communauté de communes	22-23
●●● enfance - petite enfance - affaires scolaires	6-9	●●● Tissu associatif	24
●●● C.C.A.S.	10	●●● associations	25-29
●●● actualités	11-14	●●● tribune libre	30
●●● agenda 21	14	●●● état civil	30
●●● culture	15-19	●●● agenda	31

CONTACTS

MAIRIE

ADRESSE :

Rue Henri Méry
30220 Saint-Laurent-d'Aigouze
Tél. 04 66 88 12 77 - Fax : 04 66 88 10 11
www.ville-saint-laurent-daigouze.fr

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. En juillet et août uniquement du lundi au vendredi de 8h à 15h.

ADRESSES E-MAIL DES SERVICES MUNICIPAUX :

- ◆◆◆ Secrétariat du maire, des élus et responsable des affaires générales
04 66 88 12 01
secretariatmaire@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Direction générale des services
dgs@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Centre Communal d'Action Sociale
04 66 88 12 77
ccas@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Marchés publics, comptabilité, élections
04 66 88 86 64
marchepublic@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Police de roulage 04 66 88 84 83
policederoulage@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Police municipale 04 66 88 11 99
police@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Accueil 04 66 88 12 77
accueil@mairiesldaigouze.fr

SERVICE DROIT DES SOLS

ADRESSE :

Hôtel de ville
30240 Grau du Roi
Tél. 04 66 73 45 45
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30.

- ◆◆◆ État civil 04 66 88 12 77
etatscivil@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Communication, culture, protocole, sports, associations
04 66 88 84 82 - 04 66 88 17 00
communication@mairiesldaigouze.fr
secretariatcom@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Centre multi-accueil 04 66 35 14 09
cma@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Accueil de loisirs 04 66 77 29 51
accueildeleisirs@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes et Point Information Jeunesse
CMEJ.PIJ@mairiesldaigouze.fr
- ◆◆◆ Office du tourisme intercommunal 04 66 77 22 31
tourisme@terredecamargue.fr

RETROUVEZ NOUS SUR FACEBOOK
ET INFO FLASH (APPLICATION
TÉLÉCHARGEABLE GRATUITEMENT)



Les délibérations du conseil municipal sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune.

réussir

Directeur de publication : Laurent Pélissier - Directeur adjoint : Rodolphe Teyssier - Avec la collaboration de la Commission communication - Crédit photos : Ludovic Perrier, PETR Vidourle Camargue, Valérie Navarro, Marie-Pierre Lavergne-Albaric, Laure Marcon, Rodolphe Teyssier, Guillaume Granchi, Communauté de Communes Terre de Camargue, Office de Tourisme, accueil de loisirs, Service Communication, pexels.com.

Tirage en 2200 exemplaires sur papier PEFC - Imprimerie E.K. Impression - Conception S.PASCAL : 06.14.28.11.00



ÉDITO



Mesdames et Messieurs, Chers administrés,

C'est avec beaucoup d'émotion que je signe ce dernier édito de cette mandature de six années passées à vos côtés. Six années de partage, de moments forts, nous nous étions engagés et nous l'avons fait. Les projets sont sortis de terre !

Nous laissons à la future équipe des comptes équilibrés, une commune à l'endettement maîtrisé après une gestion dynamique et d'actions.

La bonne gestion communale est une affaire d'équipe et partagée par tous, je tiens à remercier mes adjoints, mes élus délégués et tous les membres du conseil municipal pour le travail accompli pour le bien-être des Saint-Laurentais.

Bien sûr sans les agents communaux, rien ne serait possible, ainsi je remercie : les services administratifs, les services techniques, la police municipale, les services scolaires, enfance et petite enfance, l'accueil de loisirs, le CCAS et le service entretien qui sont tous au service de la cité.

Je vous remercie, chers concitoyens, pour votre confiance, votre patience, et pour votre soutien tout le long de ce mandat.

Même si ma vie publique s'interrompt, nous aurons l'occasion de nous revoir dans ce beau village, notre village. Je garderai un œil attentif et vigilant sur les intérêts communaux.

Bonne lecture de ce dernier REUSSIR Magazine.

Votre dévoué,

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Laurent Pélissier'. The signature is stylized and written in a cursive-like font.

Laurent Pélissier
Maire
Président de la Communauté
de Communes Terre de Camargue



Travaux rue Carnot

Une nouvelle tranche de travaux du réseau pluvial, des trottoirs et de la voirie est prévue sur la partie communale (de la rue du Temple jusqu'à l'avenue d'Aigues-Mortes). Un chantier de trois mois qui débutera début février (deux mois de gros œuvres et un mois de finition).

Le 8 janvier une réunion publique était organisée en mairie avec les riverains, l'entreprise COLAS et le maître d'œuvre Rhône Cévennes Ingénierie. Le but des travaux est d'améliorer la sécurité des différentes circulations (véhicules, vélos, piétons...) avec :

- l'aménagement de trottoirs plus larges pour les poussettes et personnes à mobilité réduite,
- la création de passages piétons,
- du stationnement réglementé,
- l'organisation de l'espace public.

Les travaux seront réalisés par étapes afin d'occasionner le moins de gêne possible. Néanmoins pendant quelques jours, la pose de l'enrobé pourra bloquer l'accès aux garages. L'achèvement des travaux est prévu courant mai.

Ralentisseurs

Afin de régulariser la vitesse et à la demande des riverains, la circulation dans le village, quatre nouveaux ralentisseurs ont été créés : chemin vieux d'Aigues-Mortes, chemin de Vacaresse, rue de la Condamine et boulevard Jean Jaurès.



Visite de chantier du pôle médical

Une visite de chantier du pôle médicale s'est déroulée le 20 novembre en présence du Maire, des élus, de la SEGARD (Société d'aménagement et d'équipement) et des professionnels de santé. Le futur pôle médical se constituera de deux bâtiments autour d'un espace commun avec une terrasse sur pilotis.

La municipalité a vendu ce terrain à la SEGARD (maître d'ouvrage). Le pôle accueillera divers professionnels de la santé : médecins, infirmiers, orthophoniste et kinésithérapeutes qui seront les copropriétaires. Le parking de soixante places à proximité et le jardin public attendant ont complété le choix de ce lieu stratégique.



Les professionnels de santé seront autonomes avec des accès indépendants, la terrasse en bois suspendue et tournée vers le petit parc sera un lieu de rencontre commun. Une petite piscine pour la kinésithérapie complètera le décor. La livraison du pôle médical est prévue pour le mois de juin.



Visite du chantier du lotissement « le Fer à cheval »

Le 11 décembre dernier, le Maire et les élus, Michel Neel, Arlette Fournier, ont invité les futurs propriétaires du lotissement « le Fer à cheval » situé avenue J.Moulin à une visite de chantier, en présence des lotisseurs maisons Serge Olivier et Nimazur.

Le lotissement répond à une demande des Saint-Laurentais qui souhaitent devenir propriétaires mais qui, face à la pression foncière, envisageaient de quitter la commune.

La mairie a donc cédé des parcelles, à un prix abordable, en lançant un appel auprès de la population répondant à des critères fixés par un règlement d'attribution validé par une commission d'élus y compris du groupe de l'opposition. Ainsi, des parents seuls, jeunes couples, primo-accédant ont pu devenir propriétaires. Une consultation a été réalisée pour le choix des lotisseurs.

Les prescriptions en matière d'inondation ont été suivies avec la réalisation d'un bassin de rétention, d'un aménagement des trottoirs avec aucune clôture sur la voirie communale, ce qui facilite le ruissellement des eaux pluviales.

Concernant le développement durable, nous sommes en avance sur la réglementation à venir courant 2020, puisque chaque maison sera équipée de panneaux photovoltaïques pour être auto-suffisante.

L'antenne Orange, située au centre du lotissement, ne peut être déplacée. Elle sera « habillée » pour s'intégrer dans cet ensemble de petites maisons conçues à l'image du quartier.

Les propriétaires devraient aménager dans leur maison au printemps.



Visite PETR – Eglise

Le 14 novembre, le Maire et Michel Neel élu en charge des travaux de l'Église ont accueilli mesdames Lesueur et Faye du PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) venues contrôler les travaux de la charpente et de la toiture de l'Église afin de verser la subvention de 95 919,65 €.



Extension de l'école élémentaire

Une ouverture de classe à l'école élémentaire est prévue à la rentrée scolaire 2020.

Une extension du bâtiment est devenue indispensable et sera située contre le boulodrome.

La construction d'un nouveau bâtiment commencera en mai ou juin. Il sera en partie constitué de bois, respectera les normes d'isolation. La qualité des matériaux permettra une bonne insonorisation et une climatisation réversible sera installée.



Mise en place de panneaux d'affichage

La municipalité a mis en place cinq panneaux d'affichage grand format (120 x 80) aux endroits stratégiques du village :

- Rond-point du monument aux morts
- La bascule (rue Carnot)
- Le planet (Boulevard Gambetta)
- Magasin U express
- Pôle d'activités économiques « la Grasilho » (Avenue du Général Trouchaud)

Communiquer sur les événements de la commune par le biais de différents outils est essentiel.

Ces panneaux s'ajoutent aux magazines municipaux, le site internet, la page Facebook (2448 j'aimes), les panneaux lumineux, l'application d'information « Info-Flash » (498 téléchargements) ainsi que deux porte banderoles aux entrées du village.



Véhicule des services techniques municipaux

La commune a acquis un véhicule utilitaire pour les services techniques et a décidé de financer cet achat par de la publicité grâce au soutien de commerçants et artisans.

Le 18 novembre, le Maire a convié élus, services techniques, artisans et commerçants à la réception du véhicule sur la place de la République. Au total seize entreprises ont choisi ce support pour communiquer sur leurs activités installées à Saint-Laurent d'Aigouze mais aussi dans des villages voisins. Un verre a été ensuite offert aux partenaires dans la salle du conseil municipal.



NOEL

Sapin de Noël lumineux

Cette année le traditionnel sapin de Noël du village s'est vêtu d'ampoules lumineuses (LED). Du haut de ses 6 mètres, il a illuminé le premier Noël de la nouvelle place de la République.



Spectacle de Noël du centre multi-accueil « Le Petit Monde » présenté aux enfants et aux familles.



Spectacle de marionnettes « Le père Noël contre Superman » conçu et présenté par les animateurs du centre de loisirs à tous les enfants du village : les élèves, les enfants de la crèche et leurs familles, les enfants avec leurs assistantes maternelles.



Noël à l'école maternelle

En période de Noël, les enfants de maternelle du groupe scolaire Chloé Dusfour ont eu la chance de recevoir la visite inattendue du père Noël saint-laurentais qui leur a offert un goûter, un moment plein de joie et de convivialité. Les enfants ont pu continuer à rêver avec l'organisation d'une matinée contes de Noël avec les conteuses de l'association « la ronde des mots » en partenariat avec la librairie « Catygor » d'Aigues-Mortes. La journée récréative s'est terminée autour d'un goûter offert par la municipalité.

Journée récréative de Noël

Dimanche 22 décembre, à l'initiative de la commission enfance, une journée récréative de Noël au gymnase a été offerte aux enfants. L'occasion de se divertir tous ensemble à quelques jours des fêtes de fin d'année. Au programme structures gonflables de Noël géantes, jeux en bois, stand de maquillage et la présence exceptionnelle du père Noël...

La journée récréative s'est terminée autour d'un goûter offert par la municipalité.

Passage du père Noël dans les maisons

Dans de nombreuses maisons le 24 décembre en soirée, les enfants du village ont reçu la visite du Père Noël, arrivé chargé de cadeaux.

Cette belle surprise les a remplis de joie, les sourires des familles en disent long sur ce bonheur partagé. Merci au père-Noël saint-laurentais, et à Jean-Louis et Christine



Repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé le 12 décembre à la salle Vincent Scotto. Un moment apprécié par tous autour d'un chaleureux repas et d'un spectacle musical offert par la municipalité. Nos aînés ont eu la visite de plusieurs classes de l'école élémentaire.

Ceux n'ayant pu participer au repas n'ont pas été oubliés, un colis de Noël leur a été remis au moment des fêtes.



Le sport à l'école

Basket

Depuis quelques années maintenant, le club "Littoral Camargue Basket" intervient sur l'école élémentaire Chloé Dusfourd et propose aux élèves de CE2, CM1 et CM2 une journée basket en immersion totale ; journée qui s'achève par l'organisation d'un tournoi durant lequel les équipes s'affrontent avec enthousiasme puis se régalent d'un goûter offert par le club.

Cette année, cette journée a laissé place à un cycle basket, toujours sous l'égide du "Littoral Camargue Basket" qui a mis à disposition des CP et des CE1 son matériel, son savoir-faire et sa disponibilité.

Ces deux actions furent un véritable plaisir pour les enfants qui ne demandent qu'à y participer à nouveau.

Nous profitons de l'espace qui nous est ouvert pour remercier les dirigeants et les bénévoles du club de basket aigues-mortais !"



Rugby

Fabien Garcia, parent d'élève et éducateur sportif auprès de la FFR (Fédération Française de Rugby), en collaboration avec la délégation départementale du Gard de rugby, ont proposé aux élèves, du CE2 au CM2, un cycle rugby de 5 semaines. Chaque classe bénéficiait d'une heure de rugby par semaine.

Ce cycle a été unanimement apprécié et enseignantes comme enfants en redemandant.

Nous venons d'ailleurs d'apprendre que cette activité devrait être reconduite du 25 mai au 26 juin prochain.

Tous nos remerciements vont à la fédération de rugby et plus particulièrement encore à M.Garcia pour son dévouement et sa disponibilité.

ABC

Inscriptions scolaire 2020/2021

Votre enfant doit prochainement faire sa rentrée au groupe scolaire Chloé Dusfourd en section maternelle ou élémentaire. Vous devez procéder à son inscription à l'accueil de la mairie muni de la fiche de renseignement complétée (fiche téléchargeable sur le site internet ou en mairie) ainsi que les pièces suivantes :

- Livret de famille
- Carnet de santé (en cas de protocole particulier pour votre enfant, veuillez le communiquer lors de l'inscription)
- Justificatif de domicile
- Attestation d'assurance scolaire et extra-scolaire
- En cas de séparation ou de divorce document prouvant l'autorité parentale
- Pour les enfants entrant en maternelle ou en élémentaire : certificat de radiation en cas de changement d'école.

Pour les enfants de grande section de maternelle passant au CP, vous devez renouveler le dossier d'inscription scolaire en mairie avec les pièces demandées ci-dessus.



Aide aux devoirs

L'aide aux devoirs pour les collégiens continue, dans une salle au 2^{ème} étage de la mairie, **le mardi et jeudi de 16h30 à 18h30**.

Il est toujours possible de s'inscrire en cours d'année auprès des intervenantes, Stessy et Estelle, qui vous recevront aux mêmes horaires (entrée de la mairie, rue Emile Méoulet).

Élection du nouveau



Après deux ans de mandat, le renouvellement des membres du conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ) était organisé en novembre 2019.

Dix-neuf élèves de l'élémentaire et onze collégiens ont présenté leur candidature avec leur profession de foi pour représenter leurs pairs. Les élections se sont déroulées le 13 décembre au collège Joliot Curie à Aigues Mortes et le 19 décembre à l'école élémentaire.

DÉPOUILLEMENT

Le 20 décembre, le maire, Laure Marcon, adjointe à jeunesse, citoyenneté, Marie Tissot, Marion Geiger et Olivier Vento, conseillers municipaux ont procédé au dépouillement, en présence de Pascale Aussel, directrice de l'école élémentaire. Les candidats étaient attentifs et impatients de savoir s'ils allaient siéger à ce conseil.

INVESTITURE

L'investiture du Conseil Municipal des enfants et des jeunes s'est déroulée en mairie le vendredi 10 janvier. Les jeunes sont élus pour un mandat de deux ans ; cinq collégiens : Axel, Ruben, Lilou, Titouan et Maia et dix élèves de l'école primaire : Emma G, Maël, Emma V, Lola, Liséa, Flora, Florent, Manoa, Ethan et Dylan, seront encadrés durant leur mandat par l'adjointe et Ayoub El Moussaoui, animateur du CMEJ.

Le maire, Laure Marcon et les élus ont remis les écharpes tricolores devant les familles venues nombreuses pour assister à cette cérémonie officielle d'investiture.

Ils ont été félicités pour leur engagement au sein de la commune et leur projet commun de représenter les jeunes, écoliers et collégiens du village. L'investiture s'est terminée autour du verre de l'amitié.





Collecte alimentaire

La collecte alimentaire organisée par le centre communal d'action sociale le vendredi 29 et samedi 30 novembre 2019 à U express a permis de récolter 144kg de denrées alimentaires au profit de l'épicerie solidaire d'Aigues-Mortes. Merci de votre générosité.

Des bouchons pour venir en aide

L'association « les bouchons gardois » en partenariat avec les élèves de terminale de la maison familiale rurale de Gallargues le Montueux collecte les bouchons en plastique, une fois les bouchons recyclés les bénéfices serviront aux personnes malades et en difficultés.

TROIS POINTS DE COLLECTE :

- Mairie de Saint-Laurent d'Aigouze, rue Henri Méry
- Centre Multi Accueil « le petit monde » esplanade d'Aou Fare
- Centre de loisirs, Boulevard Alexandra David Neel

Contact : bouchonsgardois.association@orange.fr
Site web : <http://bouchons-gardois.fr>

La bourse au permis de conduire est en route !

Le permis de conduire est un quelquefois essentiel pour l'emploi ou la formation des jeunes ; son obtention contribue aussi à la lutte contre l'insécurité routière, qui constitue la première cause de mortalité des jeunes de moins de 25 ans (de nombreux jeunes conduisent à ce jour sans permis). Cependant, elle nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de toutes les familles. Pour favoriser l'accès des jeunes au permis de conduire, le CCAS a mis en place le dispositif de la « bourse au permis de conduire ». **Dix jeunes par an, habitant la commune et âgés de 18 à 25 ans, pourront en bénéficier.**

Un dossier de candidature et une charte d'engagement du candidat sont à retirer en mairie (ou téléchargeables sur le site internet de la ville). Ils devront être dûment complétés et transmis avec les photocopies des pièces suivantes :

- Avis d'imposition et les 3 derniers bulletins de salaire
- Justificatif de toutes ressources
- Copie carte nationale d'identité
- Dernière quittance de loyer ou certificat d'hébergement
- Contrat de travail
- Une photo d'identité récente

Le dossier sera étudié par une commission technique composée des membres du CCAS qui émettra un avis sur chaque candidature. Le comité de suivi et de décision, composé d'élus et d'acteurs locaux, entérinera ou non la liste des bénéficiaires présentée par la commission technique avec le montant de la bourse. Le Conseil Municipal ou d'administration du CCAS statuera.

La bourse sera attribuée selon les critères suivants :

- **Financier** : portant sur les revenus personnels du candidat et selon la situation familiale (le caractère non imposable sera privilégié) ;
- **Insertion** : prenant en considération le parcours du postulant, sa motivation réelle, l'appréciation de la situation sociale ainsi que la nécessité de l'obtention du permis de conduire ;
- **Citoyen** : tenant compte de l'engagement du candidat à s'investir dans une action ou une activité humanitaire ou sociale.

Le montant global de la formation est de 1130 € plafonné à ce jour.

La participation du candidat(e) est de : 226 €

La participation de la commune est 904 €

Contact : Véronique Merly au CCAS
Tel : 04.66.88.12.77
ccas@mairiesldaigouze.fr

Cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918

Lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre une délégation de stagiaires de la préparation militaire marine de Nîmes nous ont fait l'honneur d'être présente. Les élus et anciens maires, les représentants des anciens combattants, les présidents d'association, la gendarmerie nationale, les pompiers, les élus du CMEJ avec les élèves de l'école élémentaire et de nombreux saint-laurentais ont assisté à cette commémoration qui rend hommage aux combattants de la 1^{ère} guerre mondiale et également aux militaires morts pour la France en 2019.



Après le traditionnel dépôt de gerbe et la lecture du discours, le CMEJ ont lu le texte de l'union Française des associations de combattants et victimes de guerre (UFAC). Un élève de la classe de CM2 a lu une lettre de poilu puis la marseillaise a été chantée à l'unisson.

La cérémonie s'est clôturée autour d'un verre de l'amitié salle du conseil municipal.



Journée d'accueil des nouveaux arrivants

La journée d'accueil des nouveaux arrivants est organisée le DIMANCHE 23 FEVRIER.

Le matin, le Maire et les élus auront le plaisir de faire découvrir le patrimoine naturel de la commune au cours d'une visite de la réserve Naturelle Régionale de Mahistre, commentée par Serge Colombaud du Centre du Scamandre. Un passage à la Tour Carbonnière est prévu avec une visite des abords.

L'après-midi, sur le thème des traditions et de la bouvine, il est proposé de visiter la manade Rousseau, située sur le territoire de la commune.

Si vous êtes nouvellement installé(e) à Saint-Laurent, vous pouvez vous inscrire pour cette journée auprès de :

Laurence Boivin au 04 66 88 84 82
secretariatcom@mairiesldaigouze.fr
Mathieu Candé au 04 66 88 17 00
communication@mairiesldaigouze.fr



Cérémonie commémorative en hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

La cérémonie commémorative en hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie s'est déroulée le 5 décembre en présence d'élus et anciens maires, la gendarmerie nationale ainsi que la police municipale. Après avoir déposé la gerbe commémorative, Monsieur le Maire a procédé à la lecture du discours. Après avoir respecté une minute de silence, la cérémonie s'est clôturée avec le chant de la Marseillaise.





Movember

Le mois de novembre est consacré à lutte contre le cancer de la prostate « movember », et maladies masculines.

A cette occasion des Saint Laurentais ont participé en laissant pousser leur moustache, signe de soutien à cette cause. L'Église ainsi que les arches de la salle du conseil municipal se sont illuminées de bleues durant cette période.

Octobre rose

Le mois d'octobre est consacré à la lutte contre le cancer du sein, à cette occasion exceptionnelle l'Église s'est illuminée de rose durant cette période.



Rappel covoiturage à Saint-Laurent d'Aigouze

Le covoiturage à Saint-Laurent d'Aigouze existe depuis 4 ans, un mode de transport convivial et écoresponsable. Le projet a vu le jour dans le cadre de la commission Agenda 21 pilotée par Rodolphe Teyssier élu en charge du développement durable. Une page Facebook existe « Covoiturage Saint-Laurent-d'Aigouze » elle permet aux habitants de se mettre en liaison pour planifier leurs trajets qu'ils soient ponctuels ou quotidiens.

Association SACPA



GRUPE SACPA

La commune signe depuis 2012 un contrat de prestation de service avec l'association SACPA pour la capture, le ramasse et le transport des animaux errants. Le contrat arrivant à échéance, la municipalité a pris la décision de le renouveler jusqu'au 31 décembre 2020.

Si vous rencontrez un animal errant, veuillez contacter la police municipale au 04 66 88 11 99 qui se chargera de joindre la SACPA.



Cérémonie des vœux 2020

Le samedi 18 janvier, la traditionnelle cérémonie des vœux du maire et du conseil municipal a rassemblé de nombreux saint-laurentais. Pour le Maire, Laurent Péliissier, cette cérémonie était un « clap de fin » des neuf années de mandatures, commencées en 2011.

Ne se représentant pas aux prochaines élections municipales, il a pu faire le bilan de ces années et pour l'illustrer, un diaporama sur l'ensemble des réalisations et des manifestations a été projeté.

Sachant que le bilan financier des investissements sur la période 2011 / 2020 est le suivant :

- 4,5 millions € financés par 1 million € de subvention,
- 700 000 € d'emprunts et 2, 8 millions € d'auto-financement.

- Les travaux : les aménagements de la place de la République, la rénovation des terrains de tennis, la création d'un terrain multisports, la réfection de nombreuses voiries, la création d'un lotissement communal et d'un pôle médical,
- L'urbanisme : le PLU qui prend en compte les contraintes du PPRI et de la Loi Littoral,

- La petite enfance, l'enfance et la jeunesse : les journées « St Lo Kids », la fête du Jeu, les spectacles de Noël, la journée de l'Enfance, les sorties avec le CMEJ, les travaux à l'école maternelle : la rénovation de la cour, la toiture et les sanitaires.

- La vie scolaire : l'aide aux devoirs, la participation aux classes vertes, les cours d'initiation à l'informatique, le livret d'information scolaire et extrascolaire, le diplôme scolaire de l'école élémentaire aux enfants de CM2 et pour la rentrée prochaine la construction d'une nouvelle classe à l'école élémentaire,

- L'action sociale : le taxi social, les cours d'informatique pour les aînés,

- La sécurité (plan de circulation), l'entretien du patrimoine communal,

- La culture : des expositions photos, de peinture, sur la commémoration de la Grande Guerre, des conférences, des concerts, des projections de films, le lancement des « Apéros du vendredi », la création du « Vide-Commodos d'arlésiennes », l'accueil de l'Acampado de la Nacioun gardiano, la célébration des 50 ans du cheval Camargue, la Route des Peintres, le Salon du Jouet, des pièces de théâtre, les résidences théâtre, les Journées Européennes du Patrimoine, le livre « Saint-Laurent, 150 ans sous le même angle », la Fête du Printemps, l'implantation des boîtes à livres, les 200 ans du Temple...

- Le sport : la création de la course pédestre « Ô tour de la Carbonnière » et les réalisations citées, ci-dessus, dans les travaux,

- Le développement durable : les bornes de recharge pour les véhicules électriques, l'usage de gobelets recyclables, l'obtention du label terre saine, le remplacement des éclairages des bâtiments communaux par des Leds.

« Ces résultats sont le fruit d'un long travail et d'un



long engagement de nous tous. Ils sont aussi portés par un seul enjeu, le plus noble et le plus délicat : l'intérêt général de notre commune et de ses habitants ».

A la fin de son discours, le Maire a annoncé qu'à partir du printemps, une série quotidienne sera tournée, principalement au château de Calvières et deux cent personnes travailleront et contribueront à la richesse de notre territoire grâce aux besoins générés.

Après avoir remercié l'ensemble des élus, la population qui a accordé sa confiance, et le personnel communal, le maire a invité l'assemblée à partager le verre de l'amitié et à déguster le buffet préparé par les commerçants saint-laurentais : la boulangerie Le Paulus ; Patricia Caillet, crèmerie charcuterie ; Pierre Henri Borel, maraîcher et le café le Glacier. Merci à Marie Tissot pour l'organisation de l'apéritif et au service communication.



Appel à projets privés

D'après son projet de territoire, les élus du PETR (Pôle Équilibre Territorial et Rural) et du comité de programmation souhaitent privilégier une économie créatrice d'emplois et respectueuse du territoire, une économie facilitant la création d'écosystèmes de production et d'innovation.

Ils visent notamment le développement de filières et savoir-faire locaux dans des perspectives d'avenir.

La mise en place d'un appel à projets privés « **ENTREPRENDRE EN VIDOURLE CAMARGUE** » a pour but d'attribuer l'enveloppe financière européenne FEADER dédiée aux entreprises du territoire via le programme LEADER.

L'objectif de l'appel à projets est de maintenir et développer le tissu économique local à travers :

- Le développement de service de proximité et de base à la population,
- Le maintien des savoir-faire et de l'artisanat local,
- La commercialisation des produits de l'agriculture liés aux ressources endogènes,
- Le soutien à la transmission/reprise et au développement des entreprises,
- La promotion des filières locales, l'innovation et le développement durable

Les entreprises pourront concourir dans les 5 catégories suivantes :

- **Innovation exemplaire** : produits, services, procédés, économie sociale et solidaire, ...
- **Tourisme vert** : loisirs verts et découvertes touristiques du patrimoine,
- **Artisanat** : artisanat d'art et savoir-faire local, ...
- **Alimentation locale et agroécologie** : commerce de proximité, permaculture, point de vente mutualisé, fabrication de produits locaux, ...
- **Projet coopératif** : démarche collective de promotion, d'investissement, de commercialisation, ...



Vous avez un projet ?
Plus d'information au
04.48.21.62.12
europe@petr-vidourlecamargue.fr

Vous avez un projet ? 04.48.21.62.12
europe@petr-vidourlecamargue.fr petr-vidourlecamargue.fr

La ville de Saint-Laurent d'Aigouze a reçu le label "Terre Saine"

Depuis 2016 la commune de Saint-Laurent d'Aigouze est engagée dans la réduction d'utilisation de produits phyto sanitaires sur ses équipements et espaces publics.

Après avoir obtenu le niveau 2 du zéro phyto en 2017 et le niveau 3 en 2018, la ville de Saint-Laurent d'Aigouze a reçu le label "Terre Saine" le 29 juillet dernier et rejoint les 150 collectivités ayant obtenu ce label sur les 400 engagées en France dans cette démarche 0 phyto.

Le 9 décembre, Clément Baudot représentant de la Fredon Occitanie et Yann Auer chargé de mission pour le syndicat mixte des nappes Vistrenque et Costières ont remis le diplôme et la signalétique pour l'obtention du label "Terre Saine" au maire, Laurent Pélissier, en présence de Rodolphe Teyssier conseiller municipal délégué au développement durable, Arlette Fournier et Marie Tissot, élues ainsi que Renaud Martinet, responsable du service technique et les agents du service. C'est le résultat d'un travail d'équipe des agents municipaux qui, depuis trois ans, se sont engagés dans cette démarche, en désherbant naturellement les espaces publics, et en n'appliquant aucun pesticide dans le cimetière. Cependant, cela n'est pas toujours compris et accepté par la population.

Pourtant, l'impact sur les nappes phréatiques n'est plus à démontrer comme l'a souligné Yann Auer. La préservation durable de la ressource en eau sur les territoires de captage d'eau potable, est menacée directement par les pollutions issues de l'emploi de produits phytosanitaires et de nitrates.



Terre saine
Communes sans pesticides

Psalmodi et fouilles

Les archives de la mission Stoddard pour la ville de Saint-Laurent d'Aigouze 40 ans de fouilles américaines à l'abbaye de Psalmodi.

C'est le fruit de plus de trois années d'un travail de collaboration entre la Commission Culture via Marie-Pierre Lavergne-Albaric, Adjointe, et le PETR Vidourle Camargue, que va prochainement récolter la commune de Saint-Laurent d'Aigouze : accueillir le don de 40 ans de fouilles sur le site de l'Abbaye de Psalmodi par l'Université américaine du William's College.

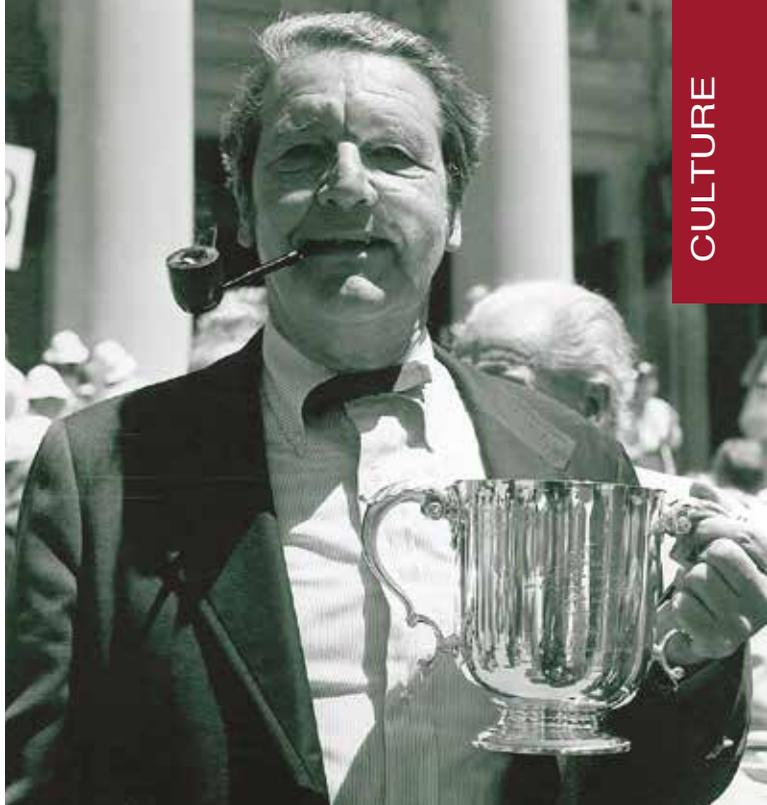
Certains saint-laurentais se souviennent encore parfaitement de la présence des chercheurs américains sur notre territoire, quelques-uns d'entre eux les ayant même aidés dans leur entreprise.

Deux générations d'archéologues se sont succédées à la mission américaine de Psalmodi.

Flash-back : Whitney S. Stoddard archéologue, professeur au William's College University, Massachussetts (USA), fouilla de 1970 à 1989 puis son fils Brooks W. Stoddard de 2002 à 2009, professeur émérite d'histoire de l'art à l'Université du Maine, à Augusta, Maine (USA), assistés de Susan Brown Stoddard, professeur d'Histoire de l'Art à l'Université du Maine, Bailey Young, Sebastian Heath et David Yoon, archéologues.

Ces fouilles ont été supervisées dans le cadre d'une convention avec le William's College University par le Service Régional de l'Archéologie de la DRAC Languedoc-Roussillon qui délivre les autorisations de fouilles sur le territoire régional. A ce titre le SRA détient les rapports de fouilles produits par ses différentes missions qui sont des travaux scientifiques, propriété intellectuelle de leurs auteurs. Ces rapports récapitulent les découvertes de l'enregistrement et de l'analyse de données stratigraphiques qui ont été conduites de 1970 à 2009. Elles ont été financées intégralement par le William's College University et ses mécènes pour un montant de 550.000 €. Les fouilles étant terminées et un projet de valorisation de ces travaux étant possible notamment en matière de restitution, M. Brooks Stoddard, détenteur des droits et héritier unique de la propriété intellectuelle des travaux de la mission Whitney Stoddard, a proposé à la Mairie de Saint-Laurent d'Aigouze qui en a accepté le principe en la personne de Monsieur le Maire Laurent Pélissier, de déposer l'intégralité des archives, mains courantes et comptes rendus, dessins et photos, documents papiers antérieurs à la dématérialisation documentaire, détenus par le William's College.

Le transfert de ce fonds depuis les Etats-Unis jusque sur notre territoire est désormais en cours d'organisation et devrait prochainement aboutir. Cette autorisation d'exploitation est donnée exclusivement dans un cadre



public pour des recherches ou des structures publiques vouées à l'accueil des scolaires, des habitants du territoire ou à l'accueil touristique. Elle est donnée à la commune de Saint-Laurent d'Aigouze à titre gracieux et illimité pour permettre notamment au territoire de produire des documents et supports de valorisation de cette abbaye. Une bien belle opportunité que celle-ci pour les saint-laurentais de voir revenir « à la maison » les vestiges qui ont scellé les débuts de l'histoire de la commune.



« N'espère rien de l'homme s'il travaille pour lui et non pour son éternité. » Antoine de Saint-Exupéry

Le nouveau bilan, établi à la date de 1974, permet de reconnaître l'existence de deux églises différentes. La plus récente, commencée à la fin du XI^{ème} siècle, et à laquelle on paraît avoir travaillé durant toute la première moitié du siècle suivant, ne fut jamais terminée.

Les campagnes de fouilles de 1973 et 1974 ont mis au jour, à la hauteur des piles du carré de l'église gothique et en dessous de son dallage, les fondations d'un autre édifice, nécessairement antérieur. Il convient, semble-t-il, de dater la première église de Psalmodi non de l'époque wisigothique, mais de la fin du VII^{ème} siècle. Ainsi s'expliquent certaines parentés qu'elle offre avec des œuvres méridionales contemporaines, comme la cathédrale et le baptistère du Puy dans leurs parties les plus anciennes. — Jerrilynn Dodds, *L'abbaye de Psalmodi. Deux églises médiévales.*

Durliat Marcel. *Les fouilles de Psalmodi*



Une église du

Le monastère de Saint-Pierre et Saint-Paul à Psalmodi (Saint-Laurent-d'Aigouze, Gard) a presque disparu vers le vingtième siècle. La célèbre abbaye médiévale, qui dominait une petite île sur un terrain marécageux, au nord d'Aigues-Mortes, a été sécularisée en 1537 et transformée en ferme, incendiée par les camisards en 1704 ; les ruines ont été utilisées par la suite comme matériaux de construction. Toutefois, une partie d'un mur d'environ 27 mètres a été conservée, intégrée à la structure de la ferme qui occupe encore l'ancien site monastique (les eaux environnantes s'étant retirées vers la fin du 17^{ème} siècle). Cet imposant vestige du monastère disparu a justifié à Psalmodi la tenue de plusieurs campagnes de fouilles archéologiques financées par le Collège Williams (Williamstown, Massachusetts, É.-U.) et réalisées de 1970 à 1989 sous la direction des historiens de l'art Whitney Stoddard et Brooks Stoddard. Tandis que les travaux ont rapidement démontré que le parement subsistant faisait partie du mur extérieur sud d'une immense église gothique inachevée entreprise vers 1200. Les fouilles réalisées entre 1973 et 1974 sous le dallage ont révélé les fondations d'une structure antérieure. Cette église de faibles dimensions – mutilée par l'édifice qui lui a succédé – est un rare témoignage de l'architecture religieuse du haut Moyen Âge en Languedoc.

Les fouilles de cette église antérieure ont révélé deux campagnes de construction distinctes, désignées par « église A » et « église B ».

L'église A, de dimensions réduites, possédait des murs de fondation longs de seulement vingt-trois mètres. En élévation, la structure était formée d'une simple et courte nef, d'un transept saillant et d'une abside centrale flanquée de deux absi-



Haut Moyen-Âge à Psalmodi

Par Jenny SHAFFER

diolés. Ces trois absides semi-circulaires ou, plus vraisemblablement, en fer à cheval, présentaient un chevet plat. L'archéologie suggère que l'église A a été endommagée et partiellement détruite par le feu. L'église B a été construite sur l'église A et a non seulement intégré la majeure partie de l'édifice antérieur, mais en a également réutilisé les matériaux. En particulier, le transept et l'abside nord, ainsi que le mur de la nef méridionale de l'église A, ont été détruits et ensuite reconstruits. Le mur de la nef méridionale était bâti sur cinq assises de l'église primitive. Toutefois, le plan de l'église A a été modifié dans le bras nord du transept, élargi vers l'est, tandis que l'abside était remplacée par une petite absidiole bien marquée, contiguë à l'abside centrale.

La datation et la signification de l'église A – de laquelle dépend toute évaluation de l'église B – reposent sur l'interprétation des preuves archéologiques par rapport aux sources textuelles concernant l'histoire de Psalmodi du VIII^{ème} au XI^{ème} siècle. Malgré la relative rareté de la documentation concernant Psalmodi avant l'époque gothique, les textes qui nous sont parvenus indiquent clairement l'existence et la vitalité du monastère à l'époque carolingienne. Les textes signalent une série de donations à Psalmodi vers la fin du VIII^{ème} et le début du IX^{ème} siècle, incluant le legs [...]

Boîtes à livres... Boîtes à lire...

La Commission Culture vous l'avait annoncé dans ces colonnes il y a quelque temps la Commission Culture l'a fait, avec la collaboration des Services Techniques municipaux.

Le principe est simple : vous avez lu un livre, il traîne sur une étagère ? Déposez-le dans une boîte à livres et prenez-en un autre.

Une boîte à lire est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture. C'est aussi un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie du partage et du don et développe une démarche écocitoyenne. En déposant ou en empruntant un livre dans une boîte à lire, vous lui donnez une seconde vie, tout en respectant l'environnement.

Ces boîtes à livres seront disposées à des endroits stratégiques et accessibles de la commune, lieux de passage ou lieux équipés de bancs :

- **Sur le parking du gymnase, à proximité du panneau d'information (Bd Alexandra David Neel)**
- **Sur le parvis de l'église, à côté du Griffou (Place de la République)**

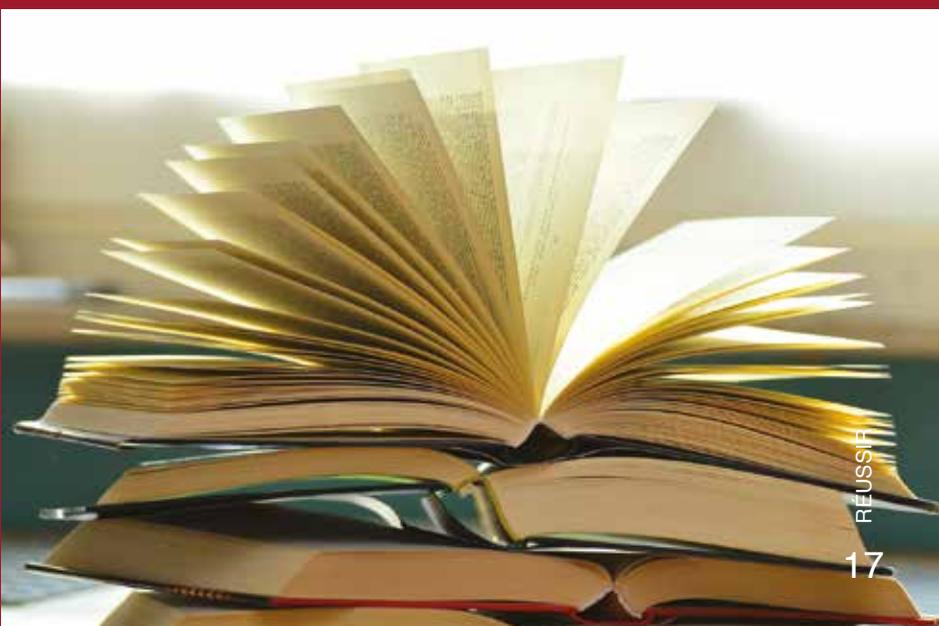
- **Près des colonnes de tri sélectif (Avenue Casimir et Jacques Raynaud)**
- **Près de la crèche et du Pôle Médical (Parking d'Aou Fare)**
- **Lotissement Mer et Soleil**

Le design... Une boîte à livres peut prendre des formes diverses et variées (une cabine téléphonique, un réfrigérateur, un placard, une armoire...). L'idée que nous avons eue a été d'adapter ce projet à notre culture en lui donnant la forme d'un toril ! Un « To'Lire » en quelque sorte...

Que chacun de vous s'approprie ce mode d'accès à la Culture, le fasse vivre et le but sera atteint.

Bonne lecture à tous !

Pour signaler toute anomalie dans le fonctionnement de ces « To'Lire », contacter la Mairie au 04.66.88.84.82 ou au 04.66.88.17.00.



La Provence s'invite à Saint-Laurent

Ce samedi 7 décembre, l'esprit de Noël flottait sur notre village. Dès les premières lueurs de l'aube, à l'heure où la campagne blanchit, les premiers exposants s'affairaient sur la Place de la République pour proposer leurs produits artisanaux, des mets plus fins les uns que les autres, tandis que les bénévoles et les agents communaux s'activaient pour faire de cette journée une réussite... et ce fut le cas. Petits et grands, flâneurs, amateurs de bovine, chacun a pu profiter de la journée et y a trouvé du plaisir. Objectif atteint !

A l'instar du 3 janvier 2016, la Commission Culture avait souhaité programmer à nouveau une journée mettant l'accent sur notre culture et les traditions calendales provençales, proposant par la même occasion à l'association des commerçants d'y associer leur marché de Noël.

En fin de matinée, alors que la place grouillait de monde, c'est d'un pas lourd et serein que les majestueux chevaux de trait attelés les uns derrière les autres, tirant la carreto parée de roseaux et de branches d'olivier, ont fait leur apparition par la Rue Babinot, empruntant la Rue Baroncelli, le Boulevard Gambetta pour revenir se tenir à l'arrêt devant le Griffou de longues minutes, s'exposant aux appareils photos, pour le plus grand plaisir de tous. C'est avec gentillesse et pédagogie que les charretiers ont répondu aux sollicitations et aux questions, mettant en avant cette tradition qui est un hommage aux cultures et au Saint Protecteur de chaque commune. Tel Saint Roch (patron des gens de la terre, des vigneron, des chirurgiens, des ouvriers de la pierre, des boulangers...), Saint Jean (patron des théologiens), Saint Eloi (patron des laboureurs, des orfèvres, des forgerons, des fermiers...). Pour la petite histoire, notre Saint Laurent, est le Patron des cuisiniers et des rôtisseurs. Tout un symbole...

Aux douze coups de midi, les cavaliers de la Manade Iris et Jean Lafon menèrent une abrivado depuis le Boulevard Casimir et Jacques Raynaud jusque devant la Poste (les arènes étant inaccessibles en vue de la projection du spectacle son et lumière prévu le soir-même).

Tout au long de l'après-midi, tout un chacun a pu flâner de stand en stand pour faire l'acquisition d'un sapin de Noël en branchages, goûter au traditionnel vin chaud ou aux marrons tout aussi chauds...

A la nuit tombée, le Boulevard Gambetta ressemblait à un soir d'août où l'on vient voir passer la bandido. Celle-là brillait de mille feux : première bandido aux flambeaux sur la commune. La pénombre, la lueur des flambeaux, les premiers frissons du soir, le claquement des portes du char qui s'ouvrent, le bruit des sabots sur l'asphalte... Il paraîtrait même que certains, ce soir-là, aient pu apercevoir les Perséides...

Et pour clôturer cette belle journée, un magnifique son et lumière épousant les contours de la façade de l'église côté arènes et la traditionnelle Pastorale (Riboun des frères Perret) au gymnase.

Un grand merci à tous ceux qui, de près ou de loin, ont aidé à l'élaboration de cette manifestation : élus, agents communaux, bénévoles, membres d'associations...



GRATIN DE NAVETS AU BLEU D'AUVERGNE

Ingrédients

100 g de bleu d'Auvergne
10 g de beurre
½ litre de crème liquide
800 g de navets
Sel, poivre
1 pincée de 4 épices

A la façon d'un gratin dauphinois, beurrez un plat allant au four.

Coupez les navets épluchés en fines lamelles.

Disposez la moitié des lamelles de navets au fond du plat, recouvrez de bleu d'Auvergne puis du reste de navets.

Versez la crème et assaisonnez. Faites cuire 45 min.

DINDE À LA PROVENÇALE

Ingrédients

1 kg de dinde
2 poivrons
5 tomates
3 oignons
4 cuillères à soupe de crème fraîche
Poivre, sel, thym, huile

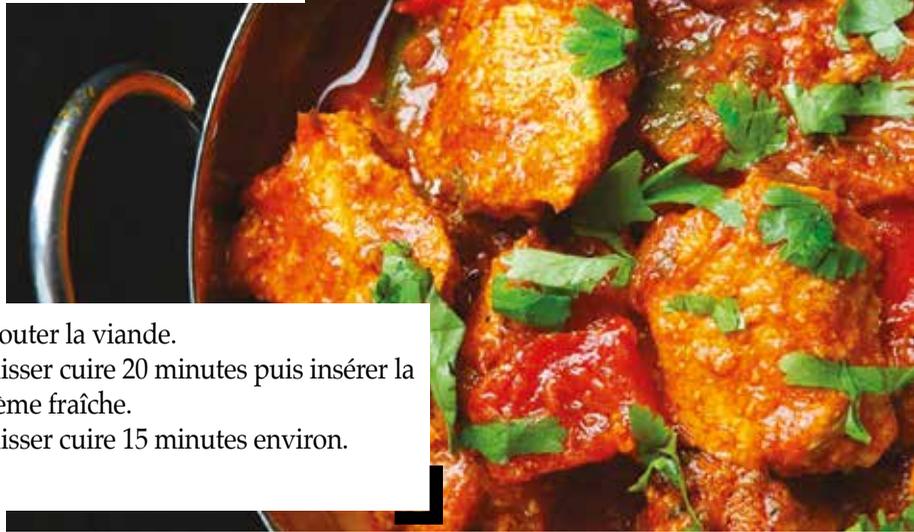
Couper le filet de dinde en petits morceaux et les faire revenir à la poêle avec de l'huile et du beurre.

Couper les légumes en petits dés, émincer les oignons dans une sauteuse.

Ajouter la viande.

Laisser cuire 20 minutes puis insérer la crème fraîche.

Laisser cuire 15 minutes environ.



FLAN PROVENÇAL

Ingrédients

1 boîte lait concentré sucré (397g)
50 ml d'eau de fleur d'oranger
3 oeufs
60 gr de poudre d'amandes
60 gr d'amandes effilées
150 gr de sucre

Allumer le four th6.

Verser le contenu de la boîte de lait concentré sucré dans un saladier, et garder la boîte vide.

Ajouter les œufs, la poudre d'amande, bien mélanger.

Verser la fleur d'oranger dans la boîte vide, compléter avec du lait, puis verser dans le saladier et mélanger le tout.

Faire un caramel avec le sucre.

Déposer les amandes effilées dans un moule beurré, verser le caramel puis l'appareil à flan.

Faire cuire 25 mn au bain-marie.

Laisser refroidir, démouler puis mettre au frigo et servir très frais.




VEHICULES A VOTRE SERVICE 3 TAXI CONVENTIONNES

TRANSPORT MEDICALISE AGREÉ TOUTES DISTANCES | **PROFESSIONNEL TAXI PRIVE**


— COMMUNE DE STATIONNEMENT : SAINT GILLES N°9 / VERGEZE N°2 / ST-LAURENT D'AIGOUZE N°1 —

Partenaire des Taxi du Sud
 Hérault : 04 67 42 80 00
 Gard : 04 66 67 80 00

 **06 43 54 85 11 / 06 07 34 10 48**

TAXI Rechara
 1 TAXI 6 PLACES
 2 TAXI 4 PLACES



24H/24 7J/7



TOILETTAGE ACCESSOIRES ALIMENTATION

La Maison du Chien

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 9h-12h / 14h-18h
 Samedi : 9h-12h
 Fermé le mercredi

Saint-Laurent d'Aigouze **04.66.53.41.87**

Le Boudoir de Manie

Ouvert du Mardi au Samedi
 De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

Zone du Grill
 30220 Saint-Laurent d'Aigouze
 06 97 51 75 07

30220 Saint-Laurent d'Aigouze



SAURA MENUISERIE

depuis 1983

BOIS ALU PVC

Tél. 04 67 71 49 24 - Saint-Laurent-d'Aigouze - Marsillargues

Boulangerie Festival des Pains
 Valérie & Williams MAUZAC

Festival DES PAINS



Ouvert de 6h à 13h et de 16h à 19h30
 Le dimanche de 7h à 12h30
 Tél. 04 66 93 20 49
 (face à la Poste)




ALS & **CROQ'N'DOG**

LOCATIONS • MATERIELS

www.alslocations.com

PROFESSIONNELS & PARTICULIERS
 VENTE • SERVICE APRÈS-VENTE

FLEXIBLES HYDRAULIQUES
 HUILES • FILTRES • GAZ

S.A.V : Notre atelier assure l'entretien et la réparation de votre matériel.







Ne cherchez plus... nous avons le matériel qu'il vous faut !

ROYAL CANIN **Instinct** **PROPLAN** **ADVANCE** **LIBRA**






33,90€ 15 kg
29,99€ 15 kg
25,99€ 3kg
5,99€ 600g

Ouvert du Lundi au Samedi

04 66 53 68 89 - ZA Terre de Camargue AIGUES-MORTES





Office de
Tourisme

OFFICE DE TOURISME TERRE DE CAMARGUE DE SAINT LAURENT D'AIGOUZE

Suite au succès rencontré l'année dernière par leur action commune, les offices de tourisme de Le Grau du Roi, d'Aigues Mortes et Terre de Camargue en partenariat avec le FIRA (Festival de l'itinérance, de la Randonnée et des Activités de pleine nature en Cévennes), organise leur Rando Festival 2020.

NOUVELLE ANNÉE DIT NOUVEAUTÉS....

En plus des randonnées pédestres habituelles, seront possibles des activités de pleine nature, balade littéraire, patrimoniale, de Santé... Quelques surprises seront présentes sur notre territoire, **Save the Date du 5 au 8 juin 2020 !** Nous sommes en train de vous préparer les randonnées, nous faisons au plus vite pour vous les présenter sur les sites suivants :

www.randocevennesfira.com

ou

www.tourisme-saint-laurent-daigouze.fr

L'office de tourisme Terre de Camargue ouvre au public de 1er avril au 30 septembre 2020.

Avril et mai de 9 h-12h30 et 14h-17h30
du lundi au vendredi

Juin et Septembre de 9 h-12h30 et 14h-17h30
du lundi au samedi

Juillet et Août du lundi au samedi de
9h-12h30 et 15h-18h30
et dimanche 9h-12h

274, Boulevard Gambetta (à côté de la Poste)
Tél : 04 66 77 22 31

Site : www.tourisme-saint-laurent-daigouze.fr
Contact : tourisme@terredecamargue.fr

2 adresses pour vous servir

www.caveausablons.com

vin des sables dune
CAVEAU SABLEDOC

Caveau Les Sablons
Route des Saintes-Maries de la Mer
St Laurent d'Aigouze
30220 Aigues-Mortes
Tél : 04 66 53 75 20

Caveau Les Remparts
Route du Grau du Roi
30220 Aigues-Mortes
Tél : 04 66 53 80 55

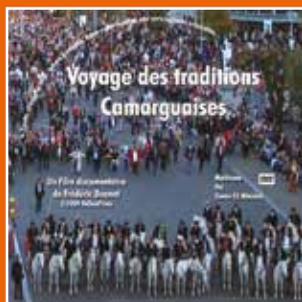
**BOULANGERIE - PATISSERIE :
L'ATELIER DE PAULUS**

Tél : 04.66.51.68.96
4 avenue du Général Trouchaud
30220, St Laurent d'Aigouze

Ouvert du Mardi au Samedi : 6h30/13h - 16h/19h30
Dimanche : 6h30/13h



Coups de cœur des médiathèques



FILM DOCUMENTAIRE
(DVD)

Voyage des traditions camarguaises

FREDÉRIC BONNET

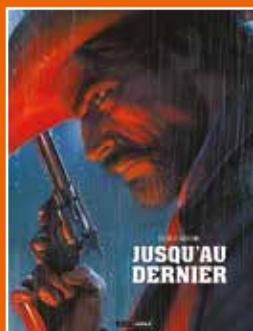
De l'embarquement des chevaux en passant par les coulisses de l'organisation, les pèlerins camarguais racontent l'histoire de leurs traditions.

BD ADULTE

Jusqu'au dernier

JÉRÔME FÉLIX ET

PAUL GASTINE



L'époque des cow-boys tire à sa fin, le chemin de fer remplaçant les convois de bétail vers les grandes villes et les derniers vachers errent sur les routes, de ville en ville, en quête de travail... C'est ce contexte particulier qu'ont choisi les auteurs pour écrire ce western singulier, magistral et crépusculaire servi par des personnages marquants, une mise en scène et un graphisme d'une grande qualité.

CD

Dalida

by IBRAHIM MAALOUF

LABEL BARCLAY



Entouré de son big band et d'invités prestigieux (Alain Souchon, Melody Gardot, Monica Bellucci, -M-, Izia, Mika, Thomas Dutronc...), le trompettiste, compositeur et arrangeur franco-libanais est allé chercher l'essence des titres de Dalida qu'il a sélectionné avec soins.

Communauté de communes
Terre de CAMARGUE
www.terredecamargue.fr

pays de l'Or
du littoral

Forum Littoral de l'Emploi Saisonnier

2020

ENTRÉE GRATUITE
+ 1500 offres d'emploi
+ 150 recruteurs

MARDI 25 FÉVRIER

9h-12h > Métiers de la Restauration
14h-17h > Hôtellerie, commerce, animation...

Le Grau du Roi
Palais des Sports & de la Culture

www.terredecamargue.fr / www.paysdelor.fr

Communauté de communes
Terre de CAMARGUE
www.terredecamargue.fr

Forum de l'Emploi Agricole

2020

RECRUTEMENTS
APPORTEZ VOS CV
FORMATION

MARDI 3 MARS
de 9h à 12h

Salle Flamingo
Zone d'activités Terre de Camargue
AIGUES-MORTES

04.66.53.61.38 Entrée gratuite
emploi@terredecamargue.fr - www.terredecamargue.fr

En collaboration avec

Désormais, tous les emballages en plastique se trient : plus simple la vie !

Barquettes, pots, sachets, films en plastique... : à partir de 2020, tous les emballages en plastique vont dans le bac jaune pour être recyclés. Un pas de géant pour simplifier le tri au quotidien et préserver l'environnement... Au tri citoyens !

TRIER DEVIENT UN JEU D'ENFANT

Pour remédier à cette situation et permettre à tout le Fini le casse-tête, une seule consigne : dans le bac, la colonne ou le sac jaune (centre-ville), on dépose désormais tous les emballages en plastique, en métal et en carton. Jusqu'à présent, dans la famille des emballages en plastique, seuls les flacons et les bouteilles pouvaient être triés. Désormais, le tri c'est aussi : les pots de yaourt, les barquettes de viande en polystyrène, les sacs et sachets, les tubes de dentifrice ou de crème, les films comme ceux qui emballent les bouteilles d'eau... Pas besoin de les laver, il suffit de les déposer en vrac et non imbriqués.

TERRE DE CAMARGUE FAIT PROGRESSER LE RECYCLAGE

« Consciente de la complexité du tri pour les habitants, la Communauté de communes Terre de Camargue a souhaité intégrer, avec succès, le dispositif national d'extension des consignes de tri piloté par CITEO », explique Olivier Pénin, le Vice-président délégué à l'environnement. D'ici 2022, toutes les collectivités en France pourront en bénéficier. Si la candidature de Terre de Camargue a déjà été retenue, c'est qu'elle bénéficie d'un atout de poids : son centre de tri Valréna à Nîmes est l'un des plus performants pour trier les différents types de plastique. L'autre atout de la Communauté de communes, c'est son engagement pour réduire les déchets : « Nous sommes l'une des rares collectivités à avoir réduit nos tonnages de déchets incinérés (moins 284 tonnes en 2018), souligne Olivier Pénin. Et depuis 2017, le tri a progressé de 31% sur notre territoire. »

LES HABITANTS AU CŒUR DE LA RÉUSSITE DU TRI

A partir de février 2020, des animateurs du tri passeront dans tous les foyers pour remettre un Mémo tri avec magnet, qui précise toutes les consignes, et un sac de pré-collecte des emballages, pratique pour les stocker et les transporter de la cuisine au bac ou à la colonne jaune. Tout est mis en œuvre pour simplifier le geste de tri car la mobilisation des habitants est essentielle. Dans les territoires qui appliquent déjà ces nouvelles consignes, les habitants ont augmenté de 4% les emballages triés ! Une formidable avancée pour limiter l'impact de notre consommation sur la planète... même si le meilleur déchet demeure toujours celui qu'on ne produit pas. Olivier Pénin. Et depuis 2017, le tri a progressé de 31% sur notre territoire. »



+ SIMPLE



Désormais, TOUS les emballages (plastique, carton, métal) se trient dans le bac jaune. Il suffit que le déchet soit un EMBALLAGE (et pas un objet).

+ ÉCOLOGIQUE



Trier permet de préserver nos ressources naturelles et de réduire les déchets incinérés plus impactants pour l'environnement.

+ ÉCONOMIQUE



Les emballages triés ont de la valeur ! Vendus à des entreprises de recyclage, ils génèrent une recette non négligeable (600 000 € en 2018) permettant de maîtriser le taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères payée par les habitants.

VISITEZ LE CENTRE DE TRI !

Une visite insolite et ludique est organisée pour découvrir les coulisses du tri de vos emballages au sein du centre Valréna à Nîmes, à la pointe de la technologie. Deux dates sont proposées :

les 6 et 9 mars de 8h45 à 12h. Visite gratuite sur inscription au : 0800 004 227

Saint-Laurent d'Aigouze

Course pédestre

ôtour

de la Carbonnière

Course pédestre 2019

5^{ème} édition de la course pédestre le dimanche 3 novembre et a rassemblé 260 participants. Le parcours de 14,2 km sur la route et sur les chemins, en individuel ou en relais (6.3 km et 7.9 km) qui reste accessible à d'autres amateurs.

Avant le départ, tout le monde a réalisé un échauffement en musique sur la Place de la République un joli moment de convivialité pour tous les participants !

Un grand merci aux nombreux bénévoles, une centaine cette année, toujours présents et sans qui cette manifestation ne pourrait se dérouler.

Nous tenons aussi à remercier tous les sponsors et partenaires qui soutiennent cet évènement :

Les conseillers départementaux Caroline Breschit et Léopold Rosso, Sport Expert, Groupama, Suez, ORPI, Axiome, le Crédit Agricole, C'Fitness, la jardinerie Baobab, Colas, Menuiserie Saura, maisons Serge Olivier, Thalazur, INEO, U express, Indiana River, Pharmacie Jacques Blatière, Café le Glacier, le Petit Jardinier (Christel et Alain Hugon), Atelier Béton Design, la boucherie chez Michel et Florence, le caveau des sablons, le camping Fleur de Camargue.

CLASSEMENT :

1^{er} Masculin :

Jérôme Gautier - Temps : 01:09:02 (Team Saint Christol)

1^{ère} Féminin :

Sophie Bernard – Temps : 01:09:43
(Saint Laurent d'Aigouze)



1^{ère} équipe EN RELAIS : Masculine

1^{er} : Jean François Portes et Florent Pibou
Temps : 00:53:52 (Vitadiou)

4^{ème} (St Laurentais) : Baptiste Geiger et Marin Reboul
Temps : 00:59:45

Féminine

1^{ères} : Laurie Dugarry et Marjorie Janas
Temps : 01:02:34 (Marlorie)

3^{èmes} (St Laurentaises) : Virgnie Noack et Claire Carbonnier
Temps : 01:18:28

Téléthon

2019

Un grand merci au centre de loisirs pour la réalisation des boîtes de collecte, et aux commerçants qui ont bien voulu mettre ces boîtes à disposition des Saint-Laurentais. Merci aux habitants de Saint-Laurent pour leurs dons.

DONS RÉCOLTÉS : 210,97 €

TENNIS CLUB SAINT-LAURENTAIS

Le tennis club Saint-Laurentais a rencontré l'équipe d'Aimargues le dimanche 19 janvier lors de la finale par équipe de la coupe bleue 4ème série à Nîmes. **La finale s'est terminée par une victoire des joueurs Saint-Laurentais sur le score de 4 à 1.**



La Boule Joyeuse

Après une saison 2019 satisfaisante tant sur le plan sportif que sur celui de l'organisation différents concours et championnats ont eu lieu en 2019, la boule joyeuse est prête pour l'année 2020 qui sera tout autant animée que la précédente. A partir de début mars et jusqu'à fin mai, des concours vétérans sont proposés tous les mardis. D'autres concours, ouvert à tous les licenciés sont également prévus au calendrier départemental. **La saison débutera le mardi 3 mars.** Bienvenue à tous.



Stage de karaté Goju Ryu



Le dimanche 2 février, les élèves enfants et adultes des dojos de Saint-Laurent d'Aigouze, d'Aigues-Mortes et du Grau-du-Roi sont venus nombreux pour participer au stage d'hiver organisé par Bruno Diot et Violaine Pedrono. Lors de cette rencontre ouverte au public, les élèves ont pu travailler ensemble leurs techniques de self-défense, de goshin, de travail à deux et de katas en musique.

Pendant 3h30, ils ont mis tout leur cœur et leur énergie à progresser ensemble avec un plaisir partagé et un grand respect de chacun. Les parents et les personnes qui ont assisté au stage ont été séduites par la qualité de travail produit par les élèves ainsi que par l'efficacité de la méthode d'apprentissage Shorei Kan de cet art martial traditionnel. Une nouvelle rencontre des élèves des dojos de Camargue est déjà prévue comme chaque année en juin sur la plage.

Pour toutes informations, Bruno Diot : 06 87 81 74 74

LE SPORT SANTÉ AVEC L'ASSOCIATION ADRENALTEAM

L'Association Adrenalteam sport santé a mis en place un programme de prévention pour le Mieux Vieillir à destination des Séniors, basé sur la Marche active 2 fois par semaine.

Que ce soit pour une première à se mettre à une activité sportive ou encore pour améliorer sa condition physique ou encore souffrant de maladies (cancer, diabète, hypertension, etc...)

Les bénéfiques du « Sport Santé » ont déjà eu des effets très positifs sur le mieux-être et comme alternative non médicamenteuse mais surtout très rapides ! La pratique de la marche active adaptée au rythme de chacun, et une Activité Physique Adaptée (Exercices de renforcement musculaire, travail d'équilibre, mémoire associée aux mouvements, souplesse articulaire, renforcement cardio respiratoire, etc..) ont amélioré leur état physique et psychique.

Ces pratiques encadrées préviennent également de nombreuses maladies ou récidives.

Par ailleurs les ateliers Prévention des Chutes et Gestes et postures pour les Aidants a commencé en ce début d'année avec une dizaine de personnes

Que ce soit la Gym enfant, sénior, adulte, Marche Active de Santé...vous souhaitez vous inscrire en cours d'année, c'est possible !

Vous souffrez d'ALD, et souhaitez intégrer un de nos programmes, parlez-en à votre médecin !

Contact : 06 27 03 24 70



ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE SAINT-LAURENT

Notre marché de Noël du 7 décembre a été une grande et belle journée où tous les éléments étaient réunis pour que ce soit une réussite. Tout d'abord la collaboration avec la municipalité, la commission culture et l'association des commerçants a permis de réaliser un programme des festivités bien rempli ! Un temps très doux a permis aux nombreux visiteurs de s'attarder en flânant au cœur du marché. Un marché d'exposants bien garni avec 46 exposants, la carreto ramado qui a défilé dans les rues de village dès 11h, mais aussi les promenades à poneys et l'attelage de Jean-Louis qui a promené les petits et les grands.

L'association des jeunes st laurentais ont servi du vin chaud, des marrons chauds et des biscuits confectionnés par leurs adhérents

La journée s'est clôturée par les illuminations sur l'église financées par la mairie et l'association des commerçants jusqu'à 20h30 et la pastorale qui s'est déroulée au gymnase.

N'oublions pas le père Noël qui a œuvré toute la journée pour distribuer des papillotes aux enfants. Nous tenons à remercier vivement la municipalité pour sa collaboration, les services techniques et les bénévoles qui ont permis que cette journée soit une réussite.

Nous espérons que cette nouvelle année qui s'ouvre à vous, vous comble de bonheur, de joie, et que la santé vous accompagne.

Rendez-vous pour notre marche de Noël 2020.



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE DE SAINT-LAURENT D'AIGOUZE : NOUVELLE ANNÉE, NOUVEAUX PROJETS !

2020 marque le début de la 3^{ème} année d'existence pour notre association. 3 ans au cours desquels nous avons multiplié les manifestations, les actions. 3 ans au cours desquels le dynamisme des bénévoles n'a pas failli. 3 ans au cours desquels vous avez répondu présents à nos programmations.

Pour l'année 2017, c'est un chèque de 10 000 € que nous avons versé à la Fondation du patrimoine ; pour 2018, 11 000 € versés à la Mairie ; et pour 2019, nous avons à nouveau versé 10 000 € à la Commune. C'est aussi grâce à vous ! Merci !

Ainsi, en 2019, pêle-mêle, nous vous avons proposé des lotos, des concerts, une pièce de théâtre, une journée camarguaise à la Manade Iris et Jean Lafon, des ventes de stylos, de tee-shirts, d'oeufs de Pâques, des tombolas, des gourmandises pour les Fêtes de Noël, nous avons été présents les lundis matins d'été aux petits-déjeuners dégustation de l'Office de Tourisme, sur les marchés du vendredi, à la Journée Provençale organisée par la Commission Culture, etc.

2020 sera une année encore une fois riche en événements. Dès le samedi 18 janvier, nous avons été présents aux vœux de la Municipalité et avons mis en place une grande tombola dont le lot est le tableau de la Vierge à l'Enfant offert par le peintre Patrick Beblík ; qu'il en soit ici encore une fois remercié.

Nous avons d'ores et déjà le plaisir de vous communiquer nos prochaines dates : **samedi 4 avril, repas-spectacle animé par Régine Pascal** (Salle Scotto à 20h), **dimanche 5 avril loto à nouveau en partenariat avec l'Avenir Saint-Laurentais** et **samedi 2 mai, concours de pétanque co-organisé avec l'ASL et la Boule Joyeuse**.

Vous le voyez, nous fourmillons d'idées...

Recevez nos vœux de bonheur pour cette Nouvelle Année.

Association pour la sauvegarde
de l'Église
de Saint-Laurent



2^{ÈME} SALON DES SITES REMARQUABLES DES GOÛTS DE FRANCE À LA MANADE SAINT-LOUIS

Les 26 et 27 octobre dernier, pour la 2^{ème} année consécutive, l'association Icoale Site Remarquable du Goût

Taureau de Camargue a réuni ses homologues lors d'une rencontre chaleureuse des terroirs d'excellence de France. Le salon des SRG de France en Camargue se déroule au sein de la manade Saint Louis, remarquable reflet de nos traditions camarguaises. Cette année ce sont 23 produits représentatifs de France et 15 stands de produits emblématiques de Camargue qui ont été accueillis (on peut citer pour exemple : les fromages de St Nectaire et du Comté, les pruneaux d'Agen, les châtaignes du Périgord, le veau du Limousin, le champagne, le cognac, l'ail rose de Lautrec, le raisin de Moissac...).

La réussite de cette manifestation repose sur le lieu magnifique, sur les produits de qualité qui sont présentés mais aussi sur un programme d'animations diverses proposant

un large éventail de musiques, danses traditionnelles, conférences et autres démonstrations taurines ou culinaires qui égayent le week-end. **La prochaine édition du Salon des Sites Remarquables du Goût de France se tiendra les 24 et 25 octobre 2020.** Nous vous y attendons toujours plus nombreux pour parcourir en quelques heures un tour de France inédit des saveurs de nos terroirs.



Les Joyeux Lurons

Notre week-end sur la Côte d'Azur et l'Arrière-Pays Niçois le 1er week-end d'octobre, s'est très bien déroulé. Le beau temps, la bonne humeur et la ponctualité de chacun ont fait la réussite de ce voyage. Nous avons visité la villa Rothschild et ses jardins à Saint-Jean Cap Ferrat, traversé et visité à pied la cité princière de Monaco avec la relève de la garde complète et la visite du Palais Princier, sa cathédrale, ses jardins, ses ruelles, Nice avec la Promenade des Anglais, la Basse Corniche. Nous avons traversé les villages perchés de l'arrière-pays, et avons pu déambuler dans les villages d'Eze et St Paul de Vence.

Nous avons clôturé l'année 2019 par le goûter de Noël offert aux adhérents, et nos lotos des 14 et 15 décembre à la Maison du Peuple.

LES INSCRIPTIONS POUR LES VOYAGES 2020, OUVERTES À TOUS, ONT DÉJÀ COMMENCÉ :

Samedi 18 avril :

Visite guidée de BARJAC et la Grotte d'AVEN ORGNAC

Du 23 au 28 juin : le JURA

Du 25 au 27 septembre :

week-end en AUVERGNE, y compris le parc d'attractions VULCANIA

Pour tous renseignements et inscriptions :

Andrée Daumas 06 64 45 03 83,

Irène 06 76 67 05 93,

Rosette 06 31 24 31 61,

Mireille 06 89 81 72 90

(et le mardi matin de 10 h à 11 h Salle Vincent Scotto)



Li Coutet Negre

Les membres de l'association Li Coutet Negre se sont réunis le 10 janvier pour leur assemblée générale. Après la présentation du bilan moral et financier de 2019, du vote du bureau, il a été décidé de maintenir le prix de membre à 10€,

Le programme de l'année 2020 a été élaboré :

- Des soirées loto

- Une sortie le 26 avril à Carcassonne

- Une autre sortie d'une journée est à l'étude

- Le rassemblement des St Laurent de France, en août, à St Laurent des Aûtel (49)

- Pendant la fête votive, un déjeuner au près offert aux membres de l'association.

Le traditionnel apéritif a clôturé la soirée dans une ambiance amicale.

Pour tous renseignements contact :

Philippe Clauzel (tél : 06.10.61.31.91), Guy Rivat, René Tissot et William Gérard.



CLUBS TAURINS

LOU SARRAÏE

Après un brillant challenge camping fleur de camargue souvenir Jacky Rousseau, c'est **le dimanche 24 mai à 15h45 que débutera la quatrième challenge, suivront trois autres concours de Tau neufs les mardis 7 et 21 juillet ainsi que le 11 août à 21h30.** Durant la saison estivale **trois taureaux piscine seront organisés les jeudis 16 et 30 juillet et le mardi 4 août à 21h30.** Dans le cadre de la fête locale **grande course landaise de la Ganaderia Jean Louis Deyris le lundi 17 août à 21h45,** merci à tous les manadiers, razeteurs, aficionados, touristes et vacanciers pour leur confiance.

La saison des lotos avec nos amis des Coutet Negre, de la Boule Joyeuse se poursuivent à la maison du peuple et dans la cour jusqu'au dimanche 21 juin.



PAUL RICARD LOU BANDOT

Le 13 janvier 2020, le Club Taurin Paul Ricard Lou Bandot a élu son bureau.

- Président : Alain HUGON.
- Vice-Présidents : Ayoub EL MOUSSAOUI et Folco HUGON.
- Secrétaire : Sonia MONJON
- Secrétaire adjoint : Yves GRAS
- Trésorier : Christian SEZE
- Trésorier adjoint : Vincent MONJON
- Communication : Elisa PEREZ
- autres membres actifs du bureau :

Annie et Aimé HUGON, Cédric MIRALLES, Julien BERKAL, Mireille et Serge PINQUIER, Ludovic ROUVIERE, Inès HUGON, Christophe et Noah CORTES, Maryse GIRARD, Jillian JARRAUD.

La saison taurine 2020, débutera le dimanche 15 mars par la ROYALE de la MANADE BLATIERE-BESSAC et sera composée de 9 courses.

A cet effet, un **abonnement est en vente** (6 courses du printemps des royales + la finale du Printemps des royales + 1 course de LIGUE + 1 course de TAUREAUX JEUNES) au prix de 70,00 €.

Le club taurin organise, également **un voyage dans les Landes du 16 au 18 mai pour le PRINTEMPS TAURIN DE POUILLON.** Ce voyage est ouvert à tous !

Le programme sera affiché dans les commerces, cafés de Saint-Laurent

Première réunion: le jeudi 13 février à 19h00 au Grand Café.

Pour tout contact :
Sonia (06 10 04 26 99)
ou Yves (06 09 87 33 90).

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Charly, Nicolas, Manuel Lombard, le 10 novembre
Olivia Pusset, le 18 novembre
Léandre, Théo, Aaron Carretero, le 26 novembre
Ella, Lou, Julia Menard, le 2 décembre
Kéranne, Nicole, Géraldine Boulet Arrault, le 7 décembre
Andy, Stivi Gimenez, le 8 décembre
Roméo, François, Yves Martin, le 21 décembre
Mayan, Guy, Antoine Mota, le 6 janvier 2020
Constance, Annie, Denise Jacquot, le 21 janvier
Théo, Jean-Claude Juste, le 21 janvier
Matéo, Anaël Constant, le 29 janvier
Eliza, Sheyenne, Carmen, Monique Carretero Gaillard, le 30 janvier

MARIAGES

Aurélié Pons et Sébastien Lagache, le 23 novembre

AVIS DE DÉCÈS

André, Frédéric Sanchez, le 8 novembre
Christian, Julien Courtiol, le 10 novembre
Maurice, Louis, Joseph Tomatis, le 19 novembre
Danielle, Marie, Claude Carretero née Béchard, le 26 novembre
Christian, Joseph Bellivier, le 18 décembre
Maryse, Jacqueline Mourgues née Aubaterre, le 20 décembre
Khalifa Ben Abdessalam Zougarh, le 22 décembre
Andres Martinez Alvarez, le 23 décembre
André, Gilbert Reynaud, le 23 décembre
Paulette, Fernande Lecomte née Anceaux, le 20 janvier 2020
Guy, Christian, Paulin Girard, le 23 janvier 2020

TRIBUNE LIBRE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Six ans viennent de s'écouler et dans notre monde d'élus d'opposition, voilà le bilan que nous aurions souhaité : Les conseils municipaux se sont déroulés dans une ambiance agréable et détendue, sans aucune animosité ni rancœur. Les commissions municipales, nombreuses et variées, nous ont permis de nous exprimer et nos remarques ont toujours été prises en compte évitant ainsi que les décisions soient prises à 2 ou 3 personnes.

Un maire bienveillant, large d'esprit, toujours à l'écoute a permis à TOUS les élus de participer **ACTIVEMENT** à la vie de la commune et de pouvoir s'exprimer librement.

Des décisions toujours prises à bon escient, des recrutements judicieux, nécessaires, sûrement la bonne personne au bon moment surtout en fin de mandat !

Tous les projets majeurs ont été réalisés en concertation avec les habitants (EHPAD, gare, Zac des Grenouilles..) lors de réunions à l'ambiance chaleureuse et cordiale.

Vous aurez tous compris que rien ne s'est passé comme cela, si vous y avez cru, nous ne l'avons pas vécu !! Quel dommage ! Que de temps perdu pour St Laurent !!

La fin de règne approche, chacun va retourner à ses occupations ou aller vers de nouveaux horizons..

Les élus d'opposition Florence DIOT, Evelyne FELINE et Rudy THEROND

Le texte publié dans cette rubrique est restitué dans l'état, tel qu'il a été remis.

FÉVRIER

Dimanche 23 : Journée d'accueil des nouveaux arrivants, information et inscription au 04.66.88.17.00 ou 04.66.88.84.82

Mardi 25 : Forum de l'emploi saisonnier 2020, de 9h à 12h et de 14h à 17h, palais des sports et de la culture, le Grau-du-Roi, entrée libre. Informations : 04 66 73 91 20

Samedi 29 : Spectacle de marionnettes «LÀ», à partir d'un an, organisé par la CCTC, à la médiathèque Liliane Granier, à 10h30 et à 16h30. Réservation au 04 66 53 68 16.

MARS

Mardi 3 : Forum de l'emploi agricole 2020, de 9h à 12h à la salle Flamingo ZA Terre de Camargue, entrée libre.

Informations : 04 66 73 91 20

Vendredi 6 et lundi 9 de 8h45 à 12h : visite gratuite du centre de tri Valréna organisé par la CCTC - inscription au 0800 004 227

Samedi 7 à 10h : L'instant printemps des poètes poétique - Lecture poétique sur le sentier de la Marette accompagnée par deux musiciens. *Maison du Grand site de France**

Tarif : 6€ (adultes) et 3€ (enfants)

Samedi 14 : Journée en pays / Ferrade chez la Manade Raynaud organisé par le comité des fêtes. Participation apéritif et repas : 25€/pers. Infos et réservations auprès des membres du comité des fêtes

Dimanche 15 :

- 1^{er} tour des élections municipales, ouverture des bureaux de 8h00 à 18h00

- Course Printemps des Royales, trophée Guy Hugon, manade Blatière-Bessac, organisée par le club taurin Lou Bandot

Jedi 19 : Cérémonie commémorative du cessez-le-feu officiel de la guerre d'Algérie du 19 mars 1962, square Général de Gaulle (horaire communiqué ultérieurement).

Dimanche 22 :

- 2^{ème} tour des élections municipales, ouverture des bureaux de 8h00 à 18h00

- Course Printemps des Royales, trophée Guy Hugon, manade Cuillé, organisée par le club taurin Lou Bandot

Samedi 28 : Course de ligue Fabre Mailhan, organisée par le club taurin Lou Bandot

Dimanche 29 :

- Course du Printemps des Royales, trophée Guy Hugon, manade Nicollin, organisée par le club taurin Lou Bandot

- Abrivado de la Carbonnière organisée par le comité des fêtes 9h30 : déjeuner au pied de la Tour (5€/pers. Résa obligatoire)

- 11h30 : départ de l'abrivado (Manade Lescot)

AVRIL

Du 1^{er} au 16 avril : Exposition « l'eau » par Christophe Hamman photographe spécialiste de la macrophotographie - *Maison du grand site de France**

Samedi 4 avril : L'association pour la sauvegarde de l'Eglise de Saint-Laurent d'Aigouze organise un repas spectacle animé par Régine Pascal à 20h à la salle V. Scotto. Réservations auprès des membres du bureau.

Dimanche 12 : Course Printemps des Royales, trophée Guy Hugon, manade Saumade, organisée par le club taurin Lou Bandot

Dimanche 19 : Course Printemps des Royales, trophée Guy Hugon, manade Lagarde, organisée par le club taurin Lou Bandot

Samedi 25 et dimanche 26 : Championnat du Gard doublette féminin organisé par la Boule Joyeuse. Buvette sur place

Dimanche 26 : Course Printemps des Royales, trophée Guy Hugon, manade Laurent, organisée par le club taurin Lou Bandot

MAI

Vendredi 1^{er} : Brocante & vide grenier / Marché du terroir et de l'artisanat organisé par le comité des fêtes en partenariat avec les jeunes agriculteurs du Gard, toute la journée sur la place.

Samedi 2 : Concours de pétanque organisé par l'association de sauvegarde de l'Eglise, l'Avenir Saint-Laurentais et la Boule Joyeuse. (Plus d'infos sur Facebook)

LOTOS

FÉVRIER - organisés à la maison du peuple

Samedi 22 et dimanche 23 Lotos organisés par Li Coutet Negre à 18h

Samedi 29 Loto organisé par Li Coutet Negre à 18h

MARS - organisés à la maison du peuple

Dimanche 1^{er} : Loto organisé par Li Coutet Negre à 18h

Samedi 7 et dimanche 8 :

Lotos organisés par la Boule Joyeuse à 18h

Samedi 14 et dimanche 15 :

Lotos organisés par le Club Taurin Lou Sarraïe à 18h

Samedi 21 et dimanche 22 :

Lotos organisés par Li Coutet Negre à 18h

Samedi 28 et dimanche 29 :

Lotos organisés par l'Olympique Saint-Laurentais à 18h

AVRIL

Dimanche 5 : Loto organisé par l'association de sauvegarde l'Eglise de Saint-Laurent d'Aigouze en partenariat avec L'Avenir Saint-Laurentais à 18h à la salle V.Scotto

Samedi 11 et dimanche 12 : Lotos organisés par l'Olympique Saint-Laurentais à 18h à la maison du peuple

Samedi 18 et dimanche 19 : Lotos organisés par l'Olympique Saint-Laurentais à 18h à la maison du peuple

Samedi 25 : Loto organisé par l'association notre canton à du talent à 18h à la salle V. Scotto

Dimanche 26 : Loto organisé par le Club Taurin Lou Sarraïe à 18h à la salle V. Scotto

* Informations animations à la Maison du Grand site de France : 04 66 77 24 72

Agenda donné sous réserve de modification ou d'annulation

LA VILLE DE SAINT-LAURENT D'AIGOUZE

VOUS INFORME ET VOUS ALERTE

**L'APPLICATION MOBILE GRATUITE
QUI INFORME ET ALERTE LA POPULATION LOCALE
TÉLÉCHARGER GRATUITEMENT**

INFO FLASH



- ▶ **EXTREME URGENCE**
- ▶ **TRAVAUX**
- ▶ **SÉCURITÉ**
- ▶ **INFORMATIONS LOCALES**
- ▶ **ÉCOLES**
- ▶ **MANIFESTATIONS**



Info-Flash



MIEUX S'ORGANISER - MIEUX RÉAGIR - MIEUX S'INFORMER